



Demission suit à un harcelement moral

Par **ridou**, le **17/04/2008** à **19:50**

Bonjour,

J'ai subi un harcelement moral par ma responsable, humiliations, rabaissement, différence de traitement, impossibilité d'évolution ... la situation devenant insupportable et étant sous anti depresseurs, j'ai été en arret maladie pour état dépressif 2 fois. la situation ne s'améliorant pas j'ai cherch un nouvel emploi, j'ai par chance et après beaucoup de temps eu l'opportunité d'intéger une nouvelle société. J'ai donc donné ma desmission. Aujourd'hui, je trouve innacceptable tout le mal et les souffrances subies et je voudrais demandé réparation. Que dois-je faire? Merci